

Décentralisation et facteurs d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso

**Paulin DOLOMWEOGO, Nadège COMPAORÉ,
Wendbénédo Sandrine OUEDRAOGO**

Université Norbert Zongo, Département de Géographie/LABOSHS, Koudougou
paudolom@gmail.com

Sommaire :

1. INTRODUCTION.....	88
2. MÉTHODOLOGIE	89
2.1. Présentation de la zone d'étude	89
2.2. Matériel.....	89
2.3. Méthode.....	90
3. RÉSULTATS	91
3.1. La répartition des enfants selon la nature de la structure éducative de base.....	91
3.2. L'analyse des facteurs influençant le choix des structures éducatives de base	93
4. DISCUSSION.....	99
5. CONCLUSIONS	101
6. REMERCIEMENTS.....	102
7. RÉFÉRENCES	102

Citer ce document :

DOLOMWEOGO, P., COMPAORÉ, N., OUEDRAOGO, W.S. 2026. Décentralisation et facteurs d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso. Cinq Continents 16 (34): ??- ???.

Décentralisation et facteurs d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso

Paulin DOLOMWEOGO, Nadège COMPAORÉ, Wendbénédo Sandrine OUEDRAOGO

Decentralisation and factors of access to basic educational services in the city of Koudougou, Burkina Faso. Decentralisation and factors affecting access to basic education services in the city of Koudougou, Burkina Faso. As part of the decentralisation reform underway in Burkina Faso, responsibility for basic education has been transferred to local authorities. However, the objectives of improving access to quality basic education services have yet to be achieved. To cope with the continuing deterioration in the provision and quality of basic education services in the city of Koudougou, households have a choice of several types of school structures. These school choices are determined by many factors. The aim of this article is to analyse, in the context of decentralisation, the factors that determine the educational choices of households in Koudougou. The study shows that 62.6% of households choose public schools, 19.19% opt for secular private schools and 26.26% send their children to private religious schools. Furthermore, 17.1% of households make their choices due to a lack of places ; 29.5% for the safety of their children; 37.4% for the rigour of the education; 70.50% for the lower cost of educational services; 52.20% for the quality of education; and 57.3% for the proximity of the school to their home. Household choices are influenced by the age of the head of the household, their profession and their level of education.

Key words: decentralisation, types of school structures, factors influencing choice, school enrolment, Koudougou, Burkina Faso.

Décentralisation et facteurs d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, Burkina Faso. Dans le contexte de la réforme de la décentralisation entamée au Burkina Faso, le secteur de l'éducation de base a été transféré aux collectivités locales. Toutefois, l'atteinte des objectifs d'un meilleur accès aux services éducatifs de base de qualité se fait attendre. Pour faire face à la dégradation continue de l'offre et de la qualité des services éducatifs de base dans la ville de Koudougou, les ménages ont le choix parmi plusieurs types de structures scolaires. Ces choix scolaires sont déterminés par de nombreux facteurs. L'objectif de cette article est d'analyser dans le contexte de la décentralisation les facteurs qui déterminent le choix scolaires des ménages à Koudougou. Il ressort de cette étude que 62,6 % des ménages font le choix des écoles publiques, 19,19 % optent pour les écoles privées laïques et 26,26 % orientent leurs enfants vers les écoles privées confessionnelles. Aussi, 17,1 % des ménages font-ils leurs choix pour des raisons de manque de places; 29,5 % pour la sécurité de leurs enfants ; 37,4 % pour la rigueur dans l'éducation ; 70,50 % pour le coût moins élevé des services éducatifs ; 52,20 % pour la qualité de l'éducation et 57,3 % pour la proximité du domicile avec l'école. Les choix des ménages sont influencés par l'âge du chef de ménage, sa profession et son niveau d'instruction.

Mots clés : décentralisation, types de structures scolaires, facteurs de choix, scolarisation, Koudougou, Burkina Faso.

1. INTRODUCTION

La décentralisation de l'éducation au cours des trois dernières décennies à travers le monde illustre la ferme volonté des gouvernements centraux d'accroître l'offre et la qualité des services publics éducatifs pour tous (Mwinjuma et al., 2015, Rahman 2019 ; Nnunduma, 2023). Ce transfert de gestion vers les entités infranationales se justifie par la nécessité de rapprocher les bénéficiaires des instances de prise de décision, de satisfaire les préférences locales et de réformer les mécanismes d'offre de services publics (Ivanyna, Shah, 2014 ; Sabiti Makara, 2017 ; Dumas, 2023). La réforme de la décentralisation a permis dans certains cas (l'exemple de la Bolivie) un meilleur accès des services sociaux de base aux populations locales démunies (Dick-Sagoe, 2020).

Toutefois, la décentralisation dans le domaine de l'éducation connaît des difficultés dans sa mise en œuvre notamment dans les pays en développement où les politiques publiques se heurtent constamment aux réalités locales (Dwivedi, Naithani, 2015 ; Msiska et al., 2018). La gratuite de l'enseignement primaire au Kenya montre que la décentralisation à elle seule ne garantit pas un accès universel à l'éducation. En dépit de cette politique de gratuité, plus de deux millions d'enfants sont restés déscolarisés attestant du hiatus qui existe entre le discours normatif lié à la décentralisation et les réalités du terrain (Musungu, 2015). Des problèmes de sureffectifs des élèves sont soulignés à la suite de la réforme de la décentralisation en Tanzanie révélant la faiblesse des infrastructures d'accueil dans les systèmes éducatifs de base (Matete, 2016). Ces deux situations montrent que la réforme de la décentralisation peut fragiliser l'offre éducative et contribuer à la dégradation de la qualité de l'enseignement si les conditions de sa mise en œuvre ne sont pas réunies comme (Namara, 2020).

C'est dans ce contexte de dégradation persistante de l'offre et de la qualité de l'éducation que les ménages de la municipalité de Koudougou au Burkina Faso sont constamment confrontés aux choix des différentes offres scolaires. Alors que la littérature se concentre sur les éléments administratifs de la décentralisation, cette étude se fixe pour objectif d'analyser dans la municipalité de Koudougou les facteurs qui déterminent les choix des ménages des types de structures éducatives de base. L'étude s'adosse à la théorie analytique de la décentralisation. Pour cette théorie, la mise en œuvre du processus de la décentralisation peut conduire à l'exacerbation des inégalités d'accès aux services publics locaux (Siddiquee, 1997). Pour assurer une bonne analyse, nous avons mobilisé une méthodologie quantitative rigoureuse attestée par la qualité des données (alpha de Cronbach = 0,812). Cet article montre comment les échecs de la réforme de la décentralisation influencent les choix scolaires des ménages. L'article se structure autour de trois parties que sont le matériel et les méthodes, les résultats de l'étude et enfin la discussion des résultats de l'étude.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est localisée dans la commune de Koudougou. Cette commune appartient à la région du Nando (Figure 1). Elle abrite la troisième ville du Burkina Faso.

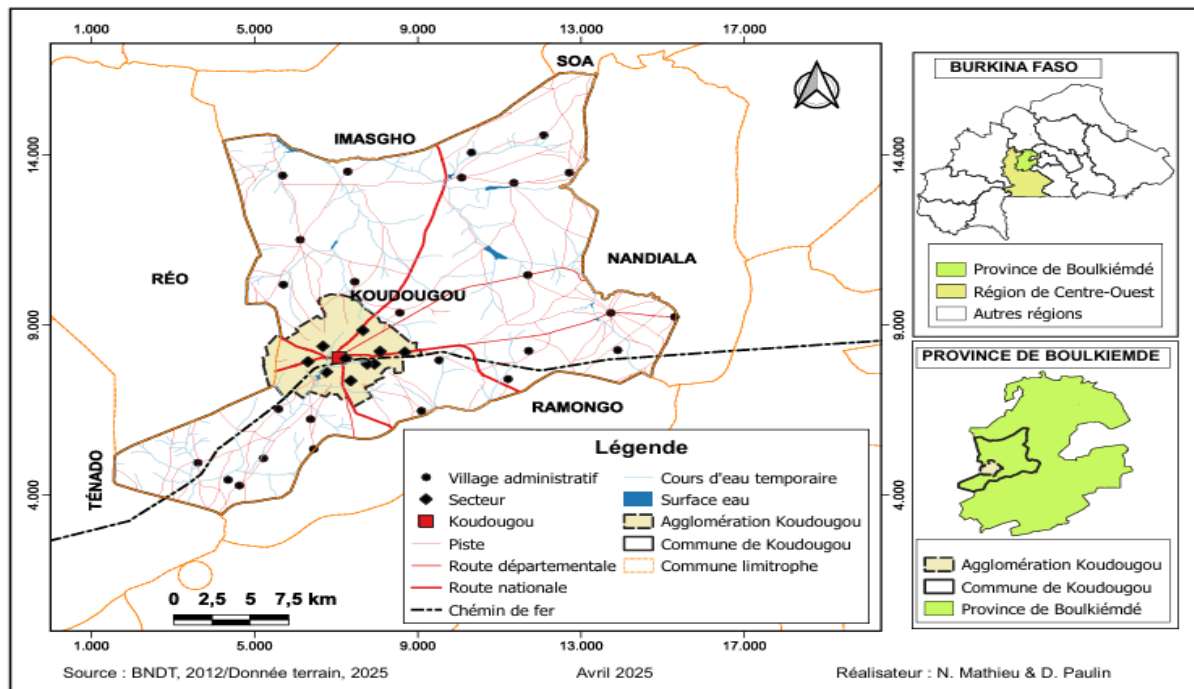


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

Le choix de la ville Koudougou s'explique premièrement par les multiples crises observées dans la gouvernance locale de la ville (Hilgers, 2006 ; 2007 ; 2008) et deuxièmement par sa plus grande expérience acquise dans la réforme de la décentralisation (Ki, 2007).

2.2. Matériel

Les données utilisées pour cette étude concernent les données primaires et secondaires. Les données primaires sont collectées auprès de 396 ménages répartis sur les dix (10) secteurs de la ville de Koudougou. Les chefs de ménages sont prioritairement concernés par la collecte des données en raison des responsabilités qu'ils assument dans la satisfaction des besoins familiaux. L'étude a utilisé dans le cadre de la collecte des données le questionnaire et une grille d'observation directe. Pour l'analyse et le traitement des données quantitatives, les logiciels SPSS et Excel ont servi d'outils d'analyse. La collecte des données s'est déroulée d'avril à juillet 2024 dans les dix (10) secteurs de la ville.

2.3. Méthode

Pour cette étude, l'approche méthodologique se fonde sur la démarche quantitative. Pour conduire cette méthode, plusieurs techniques de collecte de données sont employées à savoir la recherche documentaire qui analyse les travaux en lien avec l'accès à l'éducation dans le contexte de la décentralisation, le questionnaire pour les enquêtes ménages et enfin l'observation directe pour relever les comportements, les faits et les interactions des ménages. L'échantillon a concerné 396 ménages déterminé sur une population totale de 40688 ménages (INSD,2022). L'échantillon est déterminé à partir de la formule ci-après (Israel, 1992).

$$n = \frac{N}{1 + N(e)^2}$$

$$n = \frac{40688}{1 + 40688(0,05)^2}$$

$$n = 396$$

n = Taille de la population à enquêter

N : Taille de la population totale (40688)

e = Marge d'erreur (5%)

La taille de l'échantillon est de 396 ménages

Deux méthodes d'analyse sont mobilisées dans cette étude. Il s'agit de l'analyse statistique descriptive et inférentielle. L'analyse statistique descriptive offre une vue d'ensemble des données à partir des effectifs et des pourcentages. Les paramètres de tendance centrale (les moyennes) et de dispersion (les écarts types et le kurtosis) sont mobilisés dans cette analyse. Enfin les graphiques permettent de visualiser la distribution des données.

L'analyse inférentielle à partir des tests de Khi-carré d'indépendance évalue l'existence de corrélation entre les variables explicatives notamment les caractéristiques sociodémographiques et économique, et les variables dépendantes. Les caractéristiques sociodémographiques des ménages retenues sont l'âge, le genre et l'ancienneté de résidence. Quant aux caractéristiques socioéconomiques, elles concernent le niveau d'instruction du chef de ménage, sa profession et la classe (les dix secteurs de la ville sont regroupés en classe. La classe1 pour les nouveaux secteurs, la classe 2 pour les secteurs intermédiaires et la classe 3 pour les anciens secteurs.). Le test de Khi-carré d'indépendance indique deux hypothèses. Une première hypothèse dite nulle (Ho) qui admet l'absence de corrélation significativement établie entre deux variables. Dans ce cas, le test affiche une p-value >0,05 (valeur seuil).

Une deuxième hypothèse dite alternative (H₁) admet une corrélation significativement établie entre les deux variables si le test indique une p-value ≤ 0,05.

Cette valeur permet d'accepter l'existence de la corrélation entre les variables. Le test de Khi-carré d'indépendance est réalisé selon la formule ci-après :

$$\chi^2 = \sum \frac{(O_i - E_i)^2}{E_i}$$

Où O_i désigne l'effectif observé

E_i désigne l'effectif attendu dans la catégorie i .

3. RÉSULTATS

Les résultats de l'étude concernent la répartition des enfants selon la nature des structures éducatives de base et l'analyse des facteurs qui influencent le choix des structures éducatives de base dans la ville de Koudougou.

3.1. La répartition des enfants selon la nature de la structure éducative de base

Dans la ville de Koudougou, les ménages pour la scolarisation de leurs enfants font le choix parmi plusieurs types de structures éducatives (Figure 2).

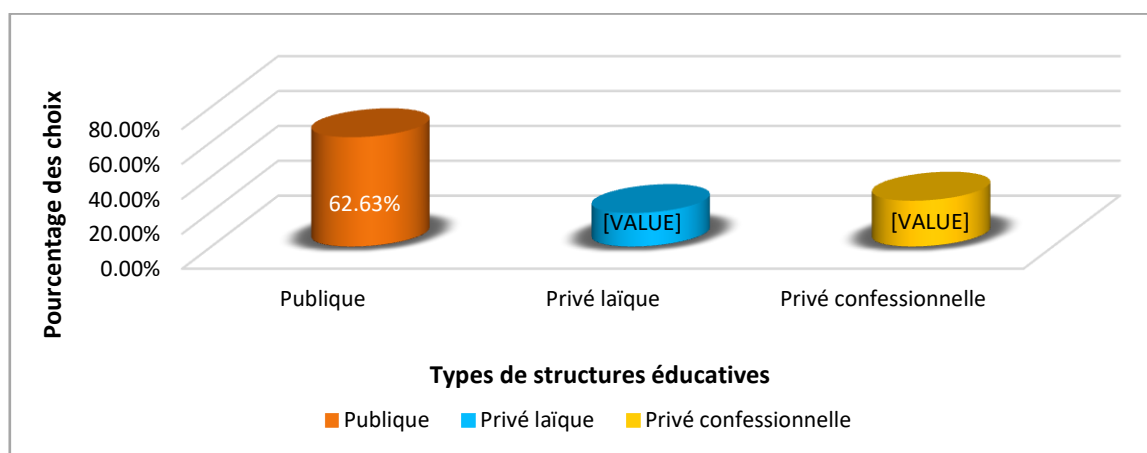


Figure 2. Les type d'écoles fréquenté par les enfants des ménages

Il ressort que plus de la moitié des enfants des ménages de la ville de Koudougou fréquentent les écoles publiques (62,63 %). Aussi, 26,26 % des enfants fréquentent-ils les écoles privées confessionnelles et 19,19 % d'entre eux sont inscrits dans les écoles privées laïques. Les parents d'élèves qui fréquentent les écoles publiques avancent comme raisons principales de leur choix, l'absence de frais de scolarité et la proximité. Pour les parents des élèves inscrits dans les écoles privées confessionnelles, l'argument principale reste la qualité des enseignements. Toutefois certains parents évoquent la distance éloignée des écoles publique qui les contraint à opérer ce choix. Quant aux parents des élèves inscrits dans les écoles privées laïques, ils justifient leur choix par le

manque de place dans les écoles publiques, des dépenses supplémentaires liées au déplacement et dans une moindre mesure, la qualité des enseignements.

3.1.1. Répartition des enfants par type d'école selon les caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages

Cette analyse vérifie les variables sociodémographiques qui influencent le choix des ménages des types de structures éducatives (Tableau 1).

Tableau 1. Résultats des tests de Khi-carré d'indépendance

Variables explicatives	Khi-carrée de Pearson	ddl	p-value
Genre	0,210	3	0,976
Age	19,320	12	0,081
Ancienneté de résidence	7,560	6	0,272

Il n'y a pas de corrélation entre les réponses des ménages interrogés et leurs variables sociodémographiques. Les tests de Khi-carré donnent des p-value toutes supérieures à 0,05 (p-value=0,976 pour le genre ; p-value=0,081 pour l'âge et p-value=0,272 pour l'ancienneté de résidence). Ces valeurs indiquent que les variables sociodémographiques notamment le genre, l'âge et l'ancienneté de résidence des ménages n'influencent donc pas leur choix des types de structures éducatives pour la scolarisation de leurs enfants. Ces choix sont donc corrélés à d'autres facteurs sans doute ceux socioéconomiques.

3.1.2. Répartition des enfants par type d'école selon les caractéristiques socio-économiques des chefs de ménages

Cette analyse vérifie l'influence des variables socioéconomiques sur les choix des types de structures éducatives dans la ville de Koudougou (Tableau 2).

Tableau 2. Résultats des tests de Khi-carré d'indépendance

Variables explicatives	Khi-carrée de Pearson	ddl	p-value
Profession du chef de ménage	48,7946667	8	0,000
Niveau d'instruction	107,747	9	0,000
Classe	5,813	6	0,444

L'examen des résultats des tests de Khi-carré révèle plusieurs niveaux de corrélation entre les caractéristiques socioéconomiques et la répartition des enfants par type d'école dans la ville de Koudougou. Concernant la « profession du chef de ménage », le test de Khi-carré donne une p-value égale $0,000 < 0,05$. Cette valeur indique une forte corrélation entre le choix du type d'école et la profession du chef de ménage. Le pouvoir d'achat des ménages influence donc leurs choix du type d'école pour leurs enfants. Les

ménages nantis notamment les fonctionnaires supérieurs et une partie des commerçants et des fonctionnaires moyens ont tendance à inscrire leurs enfants dans les écoles confessionnelles de la ville. Ces écoles sont réputées pour la qualité des enseignements apprentissages et les meilleures performances. Les écoles publiques dans cette logique sont un choix de premier plan pour les ménages à faible revenu notamment les agriculteurs et les ouvriers mais aussi des fonctionnaires moyens.

Pour ce qui est du « niveau d’instruction », le test de Khi-carré donne une p-value égale à $0,000 < 0,05$. Cette valeur indique que le niveau d’instruction des ménages interrogés influence leur choix des types d’écoles pour leurs enfants. Ce résultat se justifie par la capacité des ménages mieux instruits à comprendre l’importance de l’éducation et à offrir une éducation de qualité à leurs enfants. Mieux le chef de ménage est instruit, mieux il a tendance à reproduire cette dynamique chez ses enfants. Ainsi, les chefs de ménages plus instruits notamment ceux qui ont un niveau d’instruction secondaire et supérieur inscrivent plus leurs enfants dans les écoles confessionnelles et dans une moindre mesure dans certaines écoles privées laïques. Le choix des écoles publiques étant réservé dans de fortes proportions aux ménages illettrés ou ayant un niveau d’instruction primaire. Ces écarts statistiques significatifs mettent en évidence une association entre les variables et révèle des inégalités d’accès aux services éducatifs de base dans la ville.

Le test de Khi-carré pour la localisation du secteur d’habitation donne une p-value égale $0,444 > 0,05$. Cette valeur indique une absence de corrélation entre le choix du type d’école et la « classe ». Ainsi donc, le secteur d’habitation n’influence pas le choix des ménages en ce qui concerne le type d’école. Les ménages quel que soit le statut du secteur (ancien ou récent) choisissent l’école en fonction de leur bourse ou de leur niveau d’instruction. Ils font donc leurs choix en grande partie en se basant sur leur pouvoir d’achat et le capital scolaire. Ces écarts statistiques ne montrent pas une logique suivant le statut du secteur d’habitation du ménage. Le pouvoir d’achat et le capital scolaire apparaissent ici comme des variables explicatives centrales.

3.2. L’analyse des facteurs influençant le choix des structures éducatives de base

Cette analyse vise à comprendre les facteurs qui guident le choix des parents pour les différentes structures éducatives dans le contexte de la réforme de la décentralisation.

3.2.1. L'état des lieux des facteurs influençant le choix des structures éducatives de base.

Plusieurs facteurs guident le choix des ménages dans la recherche d'une structures éducatives pour la scolarisation de leurs (Tableau 3).

Tableau 3. Les facteurs de choix de l'école fréquentée

Facteurs	Le manque de places	La sécurité des enfants	La rigueur dans l'éducation	La qualité de l'éducation	Le coût de la scolarité moins élevé	La proximité avec l'école
Eff.	61	105	133	186	251	204
(%)	17,1	29,5	37,4	52,2	70,5	57,3

Le coefficient alpha de Cronbach qui mesure la fiabilité des données est égal à 0,812 (supérieur à la valeur seuil en sciences humaine qui est de 0,6). Cette valeur indique une bonne cohérence interne des éléments mesurés. Aussi, la valeur moyenne statistique de ces données est $M=1,604$ et l'Ecart-Type $SD=0,459$. Ces valeurs nous ont permis de tracer la courbe de distribution (Figure 3).

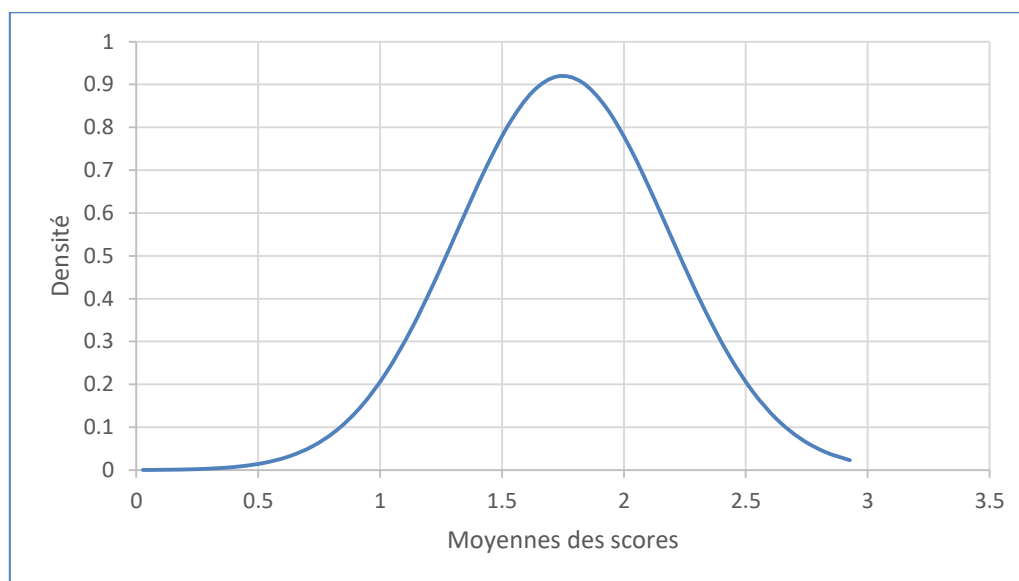


Figure 3. Courbe de distribution des raisons du choix des types d'écoles fréquentées par les enfants

L'observation de l'allure de la courbe montre une base élargie et une queue à gauche. La base élargie indique une grande dispersion des données autour de la moyenne et révèle une faible concentration autour de la tendance centrale ; ce qui signifie une plus grande variabilité dans les données. Quant à la queue à gauche, elle indique que la majorité des valeurs sont situées à droite de la moyenne ($M=1,604$) où sont concentrés les valeurs.

La valeur négative de kurtosis $K = -1,062$ (aplatie) traduit une dispersion modérée dans les réponses. Cela indique que les données ne sont pas excessivement concentrées sur une ou deux raisons spécifiques, mais plutôt sur plusieurs raisons bien que certaines soient plus dominantes.

L'écart-type $SD = 0,459$ relativement faible montre que les réponses des ménages ne s'écartent pas fortement de la moyenne. Cette homogénéité relative des données reflète des raisons de choix similaires.

Cette forme de distribution indique que les raisons des choix des écoles sont diverses et en majorité liées à la qualité de l'éducation exprimée par 52,2 %, le coût de la scolarité moins élevé exprimé par 70,5 % et la proximité avec l'école exprimée par 57,3 %. Aussi, d'autres raisons telles que le manque de places exprimé par 17,1 %, la recherche de la sécurité des enfants exprimée par 29,5 % et la rigueur dans l'éducation exprimée par 37,4 % ont-elles motivé le choix d'une minorité. Pour mieux comprendre la mobilisation de ces raisons par les ménages, nous l'analysons par rapport à la nature des structures éducatives.

3.2.2. Les facteurs déterminant le choix des structures éducatives selon leur nature

L'analyse des facteurs qui déterminent le choix des structures éducatives selon leur nature permet de comprendre les raisons qui influencent le choix de chaque type de structure dans la ville de Koudougou (Figure 4).

L'examen des facteurs qui déterminent le choix des structures éducatives de base selon leur nature met en lumière des logiques hétérogènes entre les structures éducatives de base publiques, privées laïques et privées confessionnelles de la ville de Koudougou.

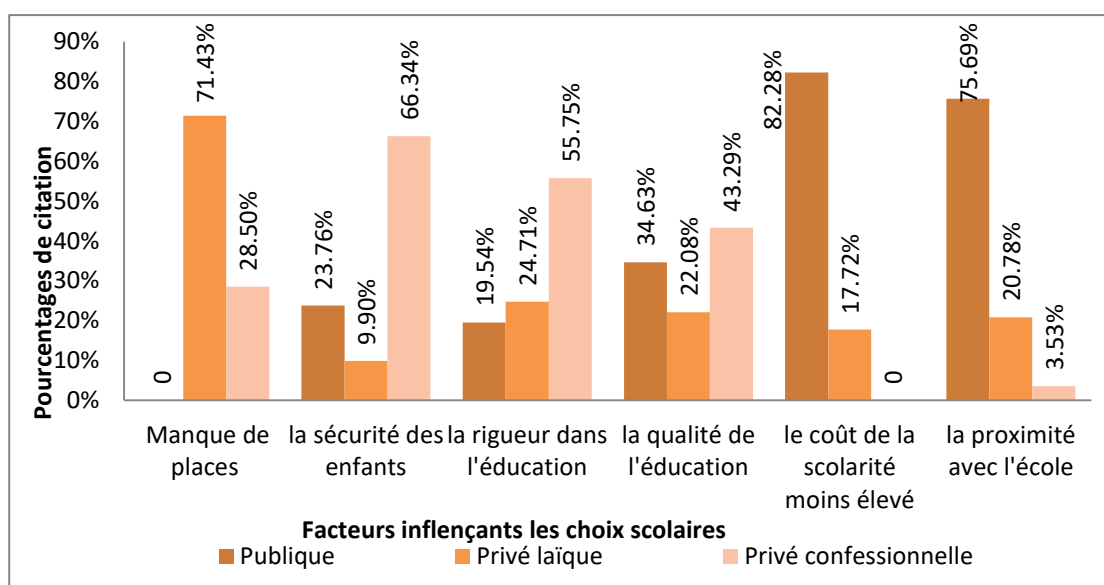


Figure 4. Raisons du choix de l'école en fonction de la nature de la structure éducative

Le choix de l'école privé confessionnelle par les ménages est orienté par les raisons de la sécurité des enfants (66,34 %), la rigueur dans les enseignements apprentissages (55,75 %) et la qualité de l'éducation (43,29 %). Le Manque de places reste une raison secondaire (28,5 %). Les écoles privées confessionnelles sont l'initiatives des confessions religieuses. La qualité dans les enseignements apprentissages, la rigueur, et la sécurité des élèves constituent leurs priorités en raison des moyens régulièrement mobilisés à cet effet. La régularité dans les bonnes performances constitue la preuve des enseignements de qualité. Le choix de ces types de structures est régulièrement réservé à des ménages avec une bonne stabilité financière en raison des coûts de scolarité élevés.

Concernant les écoles privées laïques, leurs choix sont beaucoup plus justifiés par le manque de place (71,43 %) dans les écoles publiques. Les autres facteurs tels que la proximité (20,78 %), le coût moins élevé des frais de la scolarité (17,72 %), la qualité de l'éducation (22,08 %) et la rigueur de l'enseignement (24,71 %) restent secondaires. Quant à la sécurité des enfants elle demeure un facteur faiblement pris en compte (9,90 %). La faiblesse des infrastructures d'accueil dans les structures éducatives publiques oblige les ménages à se tourner vers les écoles privées laïques qui constituent un choix par contrainte. Ces écoles, initiatives de promoteurs privés manquent parfois de cadre approprié et de conditions idoines pour des enseignements apprentissages de qualité. Les ménages y ont donc recours par défaut. Elles restent des alternatives pour les ménages à faible stabilité financière ou à revenu intermédiaire.

Pour ce qui est du choix des écoles publiques par les ménages, le faible coût de la scolarité (82,28 %) et la proximité (75,69 %) constituent les raisons prédominantes. La qualité de l'éducation (34,63 %), la sécurité des enfants (23,76 %) ainsi que la rigueur dans l'éducation (19,54 %) bien que signalées restent des facteurs faiblement pris en compte par les ménages. Le choix des écoles publiques est donc dicté par des raisons plus économiques que par les besoins d'enseignement de qualité. La proximité recherchée par les parents provient de leur faible capacité à prendre en charge les frais de transport induits par l'éloignement entre le domicile et l'école. Dans ces conditions, l'école publique reste une option régulièrement mobilisée par les ménages à revenus modestes.

Dans l'ensemble, le choix des types de structures éducatives de base dans la ville de Koudougou est guidé par l'accessibilité financière et physique, la qualité des enseignements apprentissages et la sécurité des enfants. L'école publique et l'école privée laïque restent des choix privilégiés pour les ménages à revenus modestes tandis que l'école privée confessionnelle est réservée aux ménages à revenus stables. Ces résultats traduisent une décentralisation en difficultés où les services éducatifs de qualité demeurent inaccessibles pour l'ensemble des citoyens. L'analyse des données à

partir des tests de Khi-carré d'indépendance entre les « facteurs de choix de l'école fréquentée » et les caractéristiques sociodémographiques et économiques vise à confirmer les résultats ci-dessus.

3.2.3. Facteurs influençant le choix des structures éducatives de base selon les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques.

Le profil sociodémographique des ménages influence leur choix scolaires. Les tests de Khi-deux permettent de vérifier l'influence des caractéristiques sociodémographiques (Tableau 4).

Tableau 4. Les résultats des tests d'analyse

Variables explicatives	Khi-carré de Pearson	ddl	p-value
Genre	39,762	5	0,861
Age	41,664	20	0,023*
Ancienneté de résidence dans la ville	11,108	10	0,520
Niveau d'instruction du chef de ménage	137,682	15	0,000***
Profession du chef de ménage	225,572	20	0,000***
Classe	8,523	10	0,743

Les résultats des tests de khi-carré d'indépendance indiquent une absence de corrélation entre les « facteurs qui influencent le choix des ménages » et le « genre » ($p\text{-value}=0,861>0,05$), « l'ancienneté de résidence » ($p\text{-value}=0,520>0,05$) et la « classe » ($p\text{-value}=0,743>0,05$). Ces valeurs montrent que le genre, l'ancienneté de résidence et le statut du secteur d'habitation du ménage n'influencent pas le choix de la structure éducative de base. En revanche, les tests de Khi-carré d'indépendance entre les « facteurs qui influencent le choix des ménages » et « l'âge », le « niveau d'instruction » et la « profession du chef de ménage » affichent une corrélation.

Concernant la variable « âge », les résultats indiquent une $p\text{-value} = 0,023 < 0,05$. Cette valeur indique une faible corrélation entre l'âge et le choix du type d'école les ménages. Autrement dit, cette variable détermine le choix des ménages dans la scolarisation de leurs enfants. Cette relation se justifie par la jeunesse des citoyens de la ville (49% des citoyens de la ville de Koudougou ont entre 31 et 40 ans) qui correspond pour de nombreux ménages de cette catégorie d'âge à une période d'instabilité économique. Bien que recherchant la qualité dans l'éducation de leurs enfants, les conditions économiques instables les obligent à s'orienter vers les structures éducatives de base disponibles, proches du domicile et à faible coût. Il s'agit notamment des structures éducatives publiques et au cas échéant les structures éducatives privées laïques.

Pour ce qui est du « niveau d'instruction du chef de ménage », le résultat du test montre une $p\text{-value}=0,000$. Cette valeur indique une forte corrélation entre le niveau d'instruction et les facteurs qui guident le choix des parents en ce qui concernent le type d'école de leurs enfants. Le niveau d'instruction du chef de ménage constitue donc un facteur fortement déterminant dans le choix du type d'école. Les ménages mieux instruits disposent de connaissances sur le système éducatif de base pour mieux orienter leurs enfants dans les écoles de qualité de la ville notamment les écoles confessionnelles et dans une moindre mesure certaines écoles privées laïques. Ils mobilisent davantage les facteurs de qualité de l'éducation, la sécurité des enfants et la rigueur dans l'éducation pour le choix de la structure éducative d'accueil. En revanche, les ménages les moins instruits mobilisent en raison de leur faible compréhension du système éducatif de base les facteurs tels que la simple disponibilité de place, le coût réduit de la scolarité et la proximité de l'école avec le domicile.

S'agissant de la variable « profession du chef de ménage », le test de khi-carré affiche une $p\text{-value} = 0,000$; indiquant une forte corrélation entre les variables. Ce résultat montre que la profession du chef de ménage influence fortement le choix des ménages quant à la nature de la structure éducative de base d'accueil. Les ménages avec un pouvoir d'achat stable orientent leurs enfants dans les structures éducatives de la ville en fonction de la qualité de l'éducation, de la rigueur mobilisée dans les enseignements apprentissages et de la sécurité des enfants. Les ménages à revenus modeste prennent davantage en compte le faible coût dans la scolarisation de leurs enfants en raison de leur faible capacité financière. Ils se tournent de ce fait vers les écoles publiques et par alternative vers les écoles privées laïques. Ils privilégient dans ce contexte la disponibilité du service éducatif, le faible coût de la scolarité et la proximité de l'école avec le domicile.

Les tests d'analyse révèlent que l'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou sont fortement conditionnés par les facteurs socioéconomiques notamment la stabilité financière et le capital scolaire. Ces résultats confirment ceux trouvés plus haut.

Dans le cadre de la décentralisation, cette situation renforce les inégalités d'accès, les populations moins instruites étant potentiellement moins aptes à tirer parti de la diversité de l'offre éducative communale. Les ménages à revenu modeste et moins instruits orientent leurs enfants vers les écoles publiques et alternativement vers les écoles privées laïques tant dis que les ménages à revenu stable et mieux instruits orientent leurs enfants vers les écoles privées confessionnelles. Ces résultats mettent à nu dans le contexte de la décentralisation des inégalités d'accès aux services éducatifs de base entre les citoyens.

4. DISCUSSION

La décentralisation de l'éducation a fait l'objet de nombreuses recherches à travers le monde.

Il ressort de la présente étude que les ménages de la municipalité de Koudougou font le choix entre les écoles publiques, les écoles privées laïques et les écoles privées confessionnelles. Les résultats des tests d'analyse indiquent que les choix scolaires sont fortement influencés par le capital scolaire et la stabilité financière des ménages. L'état des lieux des facteurs qui influencent le choix des ménages révèlent que les ménages font leur choix en tenant compte de la qualité de l'éducation, du faible coût de la scolarité, de la proximité du domicile avec l'école, de la disponibilité ou du manque de la place dans les structures d'accueil, de la sécurité des enfants et de la rigueur dans l'éducation. Les écoles privées confessionnelles sont choisies pour la qualité et la rigueur de l'éducation et la sécurité des enfants. Ces trois critères de choix sont révélés dans l'État du Selangor en Malaisie. Il est admis dans cet État que les ménages optent pour les écoles privées pour principalement quatre facteurs. Premièrement, il s'agit du programme scolaire. Les parents privilégient les écoles privées en raison de la possibilité pour leurs enfants de bénéficier d'une éducation religieuse. Ce qui permet une éducation à des valeurs religieuses conformément à leurs croyances. Deuxièmement, l'environnement scolaire et les infrastructures sont pris en compte dans le choix de l'école privée. Ce facteur se justifie par l'importance accordée aux bâtiments et aux ressources de l'école dans la réussite scolaire des enfants. La prise en compte de ce facteur dans les écoles privées s'explique par les difficultés de ressources constamment rencontrées par les écoles publiques. La performance scolaire constitue le troisième critère de choix des écoles privées. Ce critère de performance reste un gage de réussite scolaire pour les parents. Le dernier critère pris en compte par les auteurs est la qualité des enseignants. Les parents considèrent que les enseignants des écoles privées sont plus qualifiés, engagés et assidus comparativement à ceux des écoles publiques. Cette perception se justifie par le faible ratio enseignant-élève régulièrement observé dans les écoles privées (Yaacob, 2014).

Notre étude montre également que la stabilité financière des ménages et leur capital scolaire influencent leurs choix scolaires. Les ménages mieux instruits avec un pouvoir d'achat stable orientent leurs enfants vers les écoles privées confessionnelles réputées pour leur qualité et leur rigueur. À l'inverse, les ménages moins instruits avec des revenus modestes optent pour les écoles publiques et à défaut pour des écoles privées à bas coûts. Ces résultats sont similaires à ceux identifiés dans la ville d'Arba Minch, dans le sud de l'Éthiopie. Ils indiquent que le revenu mensuel des ménages et leur niveau d'éducation influencent leur choix scolaire et soulignent que plus les parents sont

financièrement stables et mieux instruits, plus ils considèrent les écoles privées comme des établissements de meilleure qualité et sont prêts à ignorer les longues distances pour y inscrire leurs enfants (Merga, Sofamo, 2020). Au Royaume-Uni, bien que tous les parents veuillent de bonnes écoles, les ménages à revenu stable optent généralement pour des écoles ayant des performances scolaires très élevées alors que les familles à revenu faible n'en font pas une priorité absolue (Burgess et al., 2014). Comme nous le révélons dans notre étude, ces auteurs montrent aussi que les familles défavorisées s'inquiètent plus pour la disponibilité des écoles que pour leur qualité. Concernant le choix des écoles privées confessionnelles, les facteurs qui justifient leur choix sont également soulignés par d'autres auteurs qui cite la qualité des enseignements et des infrastructures d'accueil ainsi que la sécurité des apprenants. Toutefois, ces auteurs vont plus loin en identifiant la réactivité de l'administration scolaire face aux préoccupations des parents et la culture scolaire religieuse comme des facteurs clés dans le choix de ce type d'école (Jonathan et al., 2023).

Cet article montre en outre que l'école publique est choisie pour trois raisons principales notamment le faible coût de la scolarité, la proximité géographique entre le domicile et l'école et la disponibilité des services éducatifs. L'école privée laïque est choisie par les parents à revenu modeste en réponse au manque de place dans les écoles publiques. Quant à l'école privée confessionnelle, la qualité et la rigueur constituent les facteurs qui déterminent leur choix par les ménages. Ces résultats sont partiellement proches de ceux trouvés par d'autres auteurs qui identifient cinq facteurs majeurs déterminants dans le choix des écoles publiques et privées par les familles dans le district de Mojokerto en Indonésie (Septinawati, Usman, 2025). Ces auteurs révèlent que les choix des parents sont guidés par la qualité de l'éducation, les valeurs religieuses et morales, le coût de la scolarité, la localisation et l'accessibilité mais aussi la qualité des infrastructures et de la gestion scolaire. Pour ces auteurs, les écoles privées sont choisies pour la bonne qualité de l'éducation. Cette perception bien que mentionnée dans la ville de Rawalpindi au Pakistan (Asad, 2019) n'est pas justifiée dans notre cas en ce sens que plusieurs écoles privées demeurent éloignées des standards en termes de qualité. De nombreuses écoles privées doivent leur renommée aux multiples problèmes que rencontrent les écoles publiques notamment leur faible qualité mais aussi à la perception des ménages que les écoles privées sont de bonne qualité (De Talancé, 2020). Les écoles publiques sont régulièrement choisies par de nombreuses familles en raison des subventions de l'Etat central (Septinawati, Usman, 2025). Ce qui est vérifié dans de nombreux pays africains particulièrement au Burkina Faso et à Koudougou où plus de six ménages sur dix optent pour l'école publique. La proximité de l'école avec le domicile joue un rôle crucial dans les choix scolaires des familles (Benson et al., 2015). Pour ces auteurs, examinant les choix scolaires des ménages à Londres et à Paris, les parents

achètent ou louent leur logement dans les secteurs particuliers qui leurs garantissent un accès aux écoles de qualité. Les situations contrastes notées à travers le monde illustrent la faible capacité des collectivités locales à satisfaire les besoins des ménages en termes de services éducatifs de base de qualité à la suite de la réforme de la décentralisation de l'éducation. Les difficultés persistent sur la qualité et les infrastructures scolaires et révèlent l'insuffisance des collectivités locales à assumer l'exercice des compétences transférées et à améliorer les résultats scolaires (Bhengu, Gowpall, 2015 ; Massa, 2020 ; Kameshwara et al., 2023). La confrontation des résultats révèle que la décentralisation bien qu'elle reste un outil puissant de gouvernance des services éducatifs ne peut produire les résultats escomptés si elle n'est pas accompagnée d'un renforcement de capacité des acteurs et d'une volonté affichée des gouvernements centraux de partager les pouvoirs avec les collectivités locales. (Dzhurylo, 2019; Lavonen, 2017).

5. CONCLUSIONS

Cet article avait pour objectif d'analyser les facteurs d'accès aux services éducatifs de base dans la ville de Koudougou en lien avec la réforme de la décentralisation. Il ressort que les ménages ont le choix entre les écoles publiques, les écoles privées laïques et les écoles privées confessionnelles. Les résultats des tests d'analyse indiquent que le choix du type de structure éducative est fortement influencé par le capital scolaire et la stabilité financière des ménages. L'état des lieux des facteurs qui influencent le choix des ménages révèlent que les ménages font leur choix en tenant compte de la qualité de l'éducation, du faible coût de la scolarité, de la proximité du domicile avec l'école, de la disponibilité ou du manque de la place dans les structures d'accueil, de la sécurité des enfants et de la rigueur dans l'éducation. L'analyse de ces facteurs montre que les ménages mieux instruits avec une stabilité financière orientent leurs enfants vers les écoles privées confessionnelles ; ces structures éducatives sont choisies pour la qualité de l'éducation, la rigueur et la sécurité des enfants. A l'inverse, les ménages faiblement instruits et à revenu modeste orientent leurs enfants vers les écoles publiques et subsidiairement vers les écoles privées laïques. La proximité du domicile avec l'école et le faible coût de la scolarité conduisent les ménages vers les écoles publiques tant que le manque de place dans les écoles publiques oblige les ménages à faible revenu vers les écoles privées laïques. Dans le cadre de la décentralisation, l'analyse met en lumière des inégalités d'accès aux services éducatifs de base et révèle que la municipalité de Koudougou rencontre des difficultés pour satisfaire les besoins des citoyens en services éducatifs de base. Ces résultats confirment la théorie analytique de la décentralisation qui postule que la mise en œuvre de la décentralisation ne conduit pas forcément à

l'amélioration du bien-être des citoyens. Elle renforce dans certains cas les inégalités d'accès aux services publics locaux.

6. REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les autorités municipales de la ville de Koudougou ainsi que les ménages et les responsables des services municipaux et déconcentrés pour leur coopération. Ils remercient également le projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel (PCRSS) section Burkina Faso pour son appui financier.

7. RÉFÉRENCES

- ASAD, N. 2019. Parental Preferences and Choices in Selection of Private Primary Schools. *Pakistan Administrative Review* 3 : 117–131.
- BENGHU, T.T., GOWPALL, Y. 2017. When Decentralisation becomes Centralisation: An Ethnographic Study about Teachers' Experiences of Participation in Decision-making in a Secondary School in the Pinetown District. *Journal of Social Science* 43 : 9–17.
- BENSON, M., BRIDGE, G., WILSON, D. 2015. School Choice in London and Paris – A Comparison of Middle-class Strategies. *Soc. Policy. Adm.* 49 : 24–43.
- BURGESS, S., GREAVES, E., VIGNOLES, A., WILSON, D. 2015. What Parents Want: School Preferences and School Choice. *Econ. J.* 125 : 1262–1289.
- DE TALANCÉ, M. 2020. Private and Public Education: Do Parents Care About School Quality? *Annals of Economics and Statistics* 135 : 117–144.
- DIK-SAGOE, C. 2020. Decentralization for improving the provision of public services in developing countries: A critical review. *Cogent Economic & Finance* 8 : 1–13.
- DUMAS, M.A. 2023. Community Participation in Health and Safety Management in Public Schools: A Qualitative Exploration of Stakeholder's Perspectives in the Awutu Senya East Municipality in Ghana. *Forum of International Development Studies* 53 : 1–19.
- DWIVEDI, R., NAITHANI, A. 2015. Primary education in India: role and responsibilities of school management committee (under right to education ACT). *Management Insight* 11 : 6–15.
- DZHURYLO, A. 2019. Decentralization in education: European policies and practices. *Educ. Mod. Discourse*, pp. 55–64.
- HILGERS, M. 2008. Politiques urbaines, contestation et décentralisation Lotissement et représentations sociales au Burkina Faso. *Autrepart* 47 : 209–226.
- HILGERS, M. 2007. Les conflits autour de l'histoire de Koudougou (Burkina Faso). *Cahiers d'études africaines*, pp. 313–344.

- HILGERS, M. 2006. Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? Politique africaine 101 : 42.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD). 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso. INSD. ed. Ouagadougou (Burkina Faso).
- IVANYNA, M., SHAH, A. 2014. How close is your government to its people? Worldwide indicators on localization and decentralization. Economics: The Open-Access, Open-Assessment E-Journal 8 : 1-61.
- JONATHAN, S.A., RANTUNG, P.L.R., MANDAGI, D.W. 2023. Determining Factors for Parents to Choose a School: Empirical Analysis of Religious Based Private Schools 15 : 573-584.
- KAMESHWARA, K.K., SHIELDS, R., SANDOVAL-HERNANDEZ, A. 2024. Decentralisation in School Management and Student Achievement: Evidence from India. The Journal of Development Studies 60 : 67-82.
- KI, J.M. 2007. Etat des lieux de la décentralisation, Laboratoire Citoyennetés. ed. Ougadougou (Burkina Faso).
- LAVONEN, J. 2017. Governance decentralisation in education: Finnish innovation in education 1 : 1-22.
- MAKARA, S. 2017. Decentralisation and good governance in Africa: A critical review. Afr. J. Pol. Sci. Int. Relat. 12 : 22-32.
- MASSA, M.E. 2020. Dynamics of Educational Decentralisation on Effective Management of Primary Schools: Lessons for Cameroon. International Journal of Trend in Scientific Research and Development 4 : 674-685.
- MATETE, R. 2016. Challenges Facing Primary Education under Decentralisation of Primary School Management in Tanzania. International Journal of Humanities and Social Science 6 : 175-184.
- MERGA, T.B., SOFAMO, B.S. 2020. Determinants of school choice: Understanding how parents' choose primary school for their children in Arba Minch, Southern Ethiopia. International Journal on Data Science and Technology 6 : 37-43.
- MSISKA, Y., CHIWEZA, A., CHIRWA, M. 2018. Decentralisation and education service delivery in Malawi. Journal of Public Administration and Development Alternatives 3 : 15-25.
- MUSUNGU, J.B. 2015. Free Primary Education in Kenya: A Critical Analysis. International Journal of Humanities Social Sciences and Education 2 : 65-77.
- MWINJUMA, J.S., KADIR, S., HAMZAH, A., BASRI, R. 2015. A Review of Characteristics and Experiences of Decentralization of Education. International Journal of Education and Literacy Studies 3 : 34-41.

- NAMARA, R.B. 2020. Does decentralised governance of primary education improve performance of pupils in Eastern Uganda? Perspectives of education managers 23 : 1–22.
- NNUNDUMA, E. 2023. Decentralisation and Delivery of Secondary School Education: Influence of Institutional Arrangements in Mtwara Region, Tanzania. Journal of Education and Development 2 : 70–109.
- RAHMAN, A.A. 2019. Decentralised Education Policy in Indonesia: Intended Outcomes and Remaining Challenges. The Interdisciplinary Research Journal 6 : 30–47.
- SEPTINAWATI, R.D.R., USMAN, F. 2025. private and public school (ma) for their children. Journal Intelek dan Cendikiawan Nusantara 2 : 4559–4575.
- SIDDIQUEE, N.A. 1997. Théories de la décentralisation de l'Etat. Alternative Sud 4 : 23–40.
- YAACOB, N.A., OSMAN, M.M., BACHOK, S. 2014. Factors Influencing Parents' Decision in Choosing Private Schools. Procedia - Social and Behavioral Sciences 153 : 242–253.